



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

GROUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE DIX-NEUVIÈME RÉUNION (APIRG/19) Dakar, Sénégal (28-31 octobre 2013)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

(Note présentée par le Secrétariat)

SOMMAIRE

La présente note de travail présente pour adoption l'ordre du jour provisoire de la 19^e réunion du Groupe régional Afrique-Océan Indien (AFI) de planification et de mise en œuvre (APIRG/19).

La suite à donner par la réunion figure au paragraphe 3.

<i>Objectifs stratégiques:</i>	La présente note de travail se rapporte aux Objectifs stratégiques A, B et D.
--------------------------------	---

1 INTRODUCTION

1.1 Le Groupe régional Afrique-Océan Indien (AFI) de planification et de mise en œuvre (APIRG) a été créé par le Conseil de l'OACI le 23 Juin 1981 ; il a tenu dix-huit (18) réunions depuis sa création. L'APIRG est composé de tous les États membres AFI qui assurent des services de navigation aérienne dans la Région Afrique-Océan Indien. Les organisations internationales reconnues par le Conseil comme représentant des intérêts importants de l'aviation civile participent à ses travaux à titre consultatif.

1.2 La présente note présente pour adoption l'ordre du jour provisoire de la réunion, qui a été distribué avec la lettre d'invitation Ref. ES UN 1/6-0543 du 2 août 2013, qui a été envoyée aux États / Administrations et aux organisations internationales, et qui a plus tard été modifiée par la lettre Réf. ES AN 1/6-0564 du 7 Août 2013.

2. DISCUSSION

2.1 L'ordre du jour provisoire d'APIRG/19 a été préparé par le Secrétariat conformément à la recommandation de la Commission de navigation aérienne pour une approche uniforme dans la formulation de l'ordre du jour des réunions des groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG). Les ajouts faits à l'ordre du jour provisoire et à ses Notes explicatives sont présentés en détail ci-après.

2.2 Au titre du point 2 de l'ordre du jour, le Groupe examinera les résultats / recommandations de la douzième Conférence de navigation aérienne de l'OACI (AN-Conf/12) qui s'est tenue à Montréal du 19 au 30 novembre 2012. En outre, le Groupe examinera la quatrième édition du Plan mondial de navigation aérienne (GANP, Doc 9750) et les résultats de la Réunion mondiale de coordination Groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG)/Groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG), qui s'est tenue à Montréal le 19 Mars 2013, ainsi que les priorités et les cibles pour la mise en œuvre des systèmes de navigation aérienne.

2.3 Au titre du point 3 de l'ordre du jour, le Groupe sera informé des mises à jour des plans régionaux de navigation aérienne électroniques (eANP), de la stratégie relative à la mesure, à la surveillance et au compte rendu des performances de la navigation aérienne, des priorités et des cibles régionales du système de navigation aérienne ainsi que de l'ensemble des outils destinés à soutenir la mise en œuvre du GANP. Le Groupe sera également saisi d'un plan de mise en œuvre de la navigation aérienne aligné sur le concept des mises à niveau par blocs du système d'aviation (ASBU), pour examen et approbation.

2.4 L'ordre du jour provisoire de la réunion ainsi que les notes explicatives sur les points de cet ordre du jour figurent dans la **Pièce jointe A** à la présente note de travail.

2. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à adopter l'ordre du jour qui figure dans **la Pièce jointe A** à la présente note de travail.

—————FIN—————

Pièce jointe A1



**GROUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE
DIX-NEUVIÈME RÉUNION (APIRG/19)
(Dakar, Sénégal, 28- 31 Octobre 2013)**

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

OBJECTIF(S) STRATÉGIQUE(S)*	POINT DE L'O. J	SUJETS
	0	Election du Président et des Vice-Présidents d'APIRG
A, B &E	1	Suivi des résultats de la Réunion APIRG/18 1.1 Examen des suites données par la Commission de navigation aérienne et le Conseil au rapport d' APIRG/18 1.2 Examen de l'état de mise en œuvre des Conclusions et Décisions d'APIRG/18 1.3 Examen de l'état de mise en œuvre des Conclusions et Décisions d'APIRG en instance
A, B &E	2	Sécurité des vols et activités du Groupe régional AFI de sécurité de l'aviation (RASG-AFI) – Activités mondiales et interrégionales 2.1 Activités de sécurité des vols et du RASG-AFI 2.2 Activités mondiales et interrégionales, y compris les résultats d'AN-Conf/12 et de la réunion mondiale de coordination PIRG-RASG
A, B &E	3	Cadre de performance pour la planification et la mise en œuvre régionales de la navigation aérienne. 3.0 Cadre de performance régional et national 3.1 Exploitation d' aérodrome (AOP) 3.2 Gestion du trafic aérien/Recherches et sauvetage (ATM/SAR) 3.3 Gestion de la sécurité de l'ATM (RVSM et TAG) 3.4 Communications, Navigation et Surveillance (CNS) 3.5 Gestion de l'information aéronautique (AIM) 3.6 Météorologie (MET) 3.7 Autres questions de navigation aérienne
A, B &E	4	Carences régionales dans le domaine de la navigation aérienne
A, B &E	5	Mandat, Programme futur des travaux et composition du Groupe
—	6	Questions diverses

***Objectifs stratégiques 2014-2016**

Objectif stratégique A :Sécurité

—Renforcer la sécurité de l'aviation civile mondiale

Objectif stratégique B Capacité et efficacité de la navigation aérienne

— Accroître la capacité et améliorer l'efficacité du système de l'aviation civile mondiale

Objectif stratégique C: Sûreté et Facilitation

—Renforcer la sûreté et la facilitation de l'aviation civile mondiale

Objectif stratégique D: Développement économique du transport aérien

— Favoriser le développement d'un système d'aviation civile solide et économiquement viable

Objectif stratégique E:Protection de l'environnement

— Réduire au minimum les effets néfastes des activités de l'aviation civile sur l'environnement



Pièce jointe A2

GROUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE

DIX-NEUVIÈME RÉUNION (APIRG/19)
(Dakar, Sénégal, 28- 31 Octobre 2013)

NOTES EXPLICATIVES SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

(Présentées par le Secrétariat)

Point 1: Suivi des résultats de la Réunion APIRG/18

1.1 Examen des suites données par la Commission de navigation aérienne et le Conseil au rapport d'APIRG/18

Le Groupe examinera les suites données par la Commission de navigation aérienne et le Conseil aux Conclusions et Décisions d' APIRG/18.

1.2 Examen de l'état de mise en œuvre des Conclusions et des Décisions d'APIRG/18

Le Groupe examinera les progrès réalisés dans le suivi par les États, les organisations internationales et le Secrétariat de l'OACI des Conclusions et des Décisions d' APIRG/18.

1.3 Examen de l'état de mise en œuvre des Conclusions et des Décisions d'APIRG en instance

Le Groupe examinera les progrès réalisés sur les Conclusions/Décisions d'APIRG en instance des réunions antérieures et actualisera la liste des Conclusions/Décisions qui doivent être poursuivies plus avant.

Point 2: Sécurité des vols et activités du Groupe régional AFI de sécurité de l'aviation (RASG-AFI) – Activités mondiales et interrégionales

Le Groupe sera informé des résultats d'AN-Conf/12 et aura à initier le suivi des Recommandations qui appellent une suite à donner par les PIRG, les États et les organisations internationales. Le Groupe examinera aussi les résultats de la réunion mondiale de coordination PIRG/RASG qui s'est tenue le 19 mars 2013 à Montréal.

Point 3: Cadre de performance pour la planification et la mise en œuvre régionales de la navigation aérienne

3.0 Cadre de performance régional et national

Le Groupe sera saisi d'une mise à jour sur l'élaboration des ANP électroniques et sollicitera des observations régionales. Le Groupe sera informé d'un Plan de mise en œuvre de la navigation aérienne aligné sur le concept des améliorations des blocs du système de l'aviation (ASBU) pour examen et approbation.

3.1 Exploitation d'aérodrome (AOP)

Le Groupe examinera le rapport de la dixième réunion AOP/SG/10 ainsi que et d'autres questions pertinentes relatives aux aérodromes et à l'exploitation d'aérodrome, selon les besoins, si elles sont soulevées par les États membres et le Secrétariat.

3.2 Gestion du trafic aérien/Recherches et sauvetage (ATM/SAR)

Le Groupe examinera le rapport de la réunion ATM/AIM/SAR/SG/13 et statuera sur les projets de Conclusions/Décisions ou d'autres initiatives régionales, selon les besoins. Le Groupe examinera également d'autres questions ATM/SAR pertinentes qui pourraient éventuellement être soulevées par les États membres et le Secrétariat.

3.3 Gestion de la sécurité des services de la circulation aérienne (ATS)

Le Groupe examinera les activités et les résultats des travaux de l'Agence régionale africaine de surveillance (ARMA) et du Groupe d'action tactique (TAG) ou d'autres initiatives régionales, et statuera sur les mesures correctives proposées, selon les besoins. Le Groupe examinera également d'autres questions pertinentes relatives à la gestion de la sécurité des services ATS qui pourraient éventuellement être soulevées par les États membres et le Secrétariat.

3.4 Communications, Navigation and Surveillance (CNS)

Le Groupe examinera le rapport de la réunion CNS/SG/5 et statuera sur les projets de Conclusions/Décisions ou d'autres initiatives régionales, selon les besoins. Le Groupe examinera également d'autres questions pertinentes se rapportant au CNS qui pourraient être soulevées par les États membres et le Secrétariat.

3.5 Gestion de l'information aéronautique (AIM)

Le Groupe examinera le rapport de la réunion ATM/AIM/SAR/SG/13 et statuera sur les projets de Conclusions/Décisions ou d'autres initiatives régionales, selon les besoins. Il examinera également d'autres questions AIM pertinentes qui pourraient éventuellement être soulevées par les États membres et le Secrétariat.

3.6 Météorologie (MET)

Le Groupe examinera le rapport de la réunion MET/SG/11 et statuera sur les projets de Conclusions/Décisions ou d'autres initiatives régionales, selon les besoins. Il examinera également d'autres questions MET pertinentes qui pourraient éventuellement être soulevées par les États membres et le Secrétariat.

3.7 Autres questions de navigation aérienne

Le Groupe examinera des questions relatives aux services et aux installations de navigation aérienne dans les régions qui ne sont pas couvertes par les points de l'ordre du jour ci-dessus.

Point 4: Carences régionales dans le domaine de la navigation aérienne

Le Groupe examinera l'état des carences qui figurent dans la liste AFI des carences dans le domaine de la navigation aérienne et proposera des mesures appropriées avec des dates cibles pour y apporter des mesures correctives. Tous les États fournisseurs et usagers, l'IATA et l'IFALPA sont priés de fournir des contributions au Groupe.

Point 5: Mandat, programme des travaux futurs et composition du Groupe

Le Groupe examinera son mandat et son organigramme, et mettra à jour son programme des travaux futurs en tenant compte des propositions émanant de ses organes auxiliaires. Le Groupe attribuera des priorités aux tâches et entérinera son programme des travaux futurs.

Point 6: Questions diverses

Le Groupe examinera toutes autres questions soulevées par les États, les organisations internationales et le Secrétariat, qui n'ont pas pu être traitées au titre des précédents points de l'ordre du jour.

—FIN—